

## Arrêté du 10 mai 1968

### fixant la notice descriptive prévue par l'article R.261-13 du code de la construction et de l'habitation

(JO du 29 juin 1968)

Vu la loi n° 67-3 du 3 janvier 1967, modifiée par la loi n° 67-547 du 7 juillet 1967, relative aux ventes d'immeubles à construire et à l'obligation de garantie à raison des vices de construction ;

Vu le décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967 portant application de la loi susvisée,

Arrête :

**Art. 1** - La notice descriptive prévue par l'article R. 261-13, alinéa 3 du CCH (ancien art. 18, al. 3 du D. n° 67-1166 du 22 déc. 1967) doit être conforme au modèle ci-annexé.

## **NOTICE DESCRIPTIVE**

### **PROGRAMME : MUTXELTEGIKOBORDA – 141 ITHURRIKO BIDEA - CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS**

Commune : **AINHOA (64250)**

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble
2. Locaux privatifs et leurs équipements
3. Annexes privatives
4. Parties communes intérieures à l'immeuble
5. Équipements généraux de l'immeuble
6. Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements

Fait à ANGLET le

Signature du vendeur

NB. — Les rubriques et sous-rubriques ne doivent être reproduites que dans la mesure où les ouvrages correspondants sont effectivement prévus dans le programme de construction. Le vendeur a la faculté de donner des indications complémentaires qui peuvent figurer soit dans les rubriques et sous-rubriques concernées, soit en fin de notice.

### **1. Caractéristiques techniques générales**

Désignation	Indications à donner
<b>1.1. Infrastructure</b>	
1.1.1. Fouilles.	En pleine masse pour la plateforme, en tranchées et en trous pour les semelles de fondations
1.1.2. Fondations.	Fondations superficielles de type semelles filantes et isolées avec soubassements en blocs à bancher et béton. Deux niveaux de fondations différents. Dimensionnement selon rapport de reconnaissance des sols et selon étude béton
<b>1.2. Murs et ossature</b>	
1.2.1. Murs du sous-sol	Sans objet
1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux) : - partie courante ; - allèges ; - trumeaux ; - encadrement des baies.	Murs en blocs agglos creux de 20cm avec un $R \geq 1.0 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ Enduit ciment à peindre. Doublage intérieur des parties habitées par complexe isolant polystyrène 100 mm collé + plaque de plâtre à peindre (dont plaques hydrofuges dans les pièces humides) Épaisseurs suivant études BET structure et fluides
1.2.3. Murs pignons.	Idem 1.2.2.

1.2.4. Murs mitoyens.	Mur de refend entre appartement en béton banché de 20cm avec arase supérieure arrondie
1.2.5. Murs extérieurs divers	Murets et murs de soutènements extérieurs à réaliser en bloc à bancher avec avis technique
1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux	Idem 1.2.2. et 1.2.4
1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs : — entre locaux privatifs contigus ; — entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers).	Idem 1.2.2. et 1.2.4
1.2.8. Garde-corps maçonnés	Garde-corps maçonnés à réaliser en bloc à bancher avec avis technique
<b>1.3. Planchers</b>	
1.3.1. Plancher bas	Plancher hourdis avec épaisseur selon calculs du Bureau d'études Structure Finition de nature à recevoir un revêtement collé
1.3.2. Planchers sur étage courant.	Planchers en prédalles précontraintes avec dalle de compression en béton coulé et armatures Finition de nature à recevoir un revêtement collé
1.3.3. Planchers sous terrasse	Idem 1.3.2.
1.3.4. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés.	Sans objet
1.3.5. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.	Idem 1.3.2.
<b>1.4. Cloisons de distribution</b>	
1.4.1. Entre pièces principales.	Cloisons de distribution de type plaque de plâtre sur ossature en acier galvanisé 72/48 avec laine minérale sur cloison séparative entre pièces (dont plaques hydrofuges dans les pièces humides – et ignifuge au dos des pôles à granules) Gaines techniques d'épaisseur 98 mm sur ossature métallique + 2 plaques de parement en plâtre sur chaque face (avec laine de verre intérieure)
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service.	Dito 1.4.1
<b>1.5. Escaliers</b>	
1.5.1. Escalier intérieur privatif.	Escalier privatif en bois balancé 2/4 tournant entre limons rampants avec contremarches et garde-corps bois à barreaudage vertical Balustrade droite de même nature que les garde-corps en protection de trémie à l'étage
1.5.2. Escalier extérieur privatif. <i>(maison 09 seulement)</i>	Sans objet
<b>1.6. Conduits de fumée et de ventilation</b>	
1.6.1. Conduits de fumée	Conduit étanche pour les poêles à bois.
1.6.2. Conduits de ventilation des logements	Ventilation mécanique contrôlée simple flux de type hygro B collective
1.6.3. Conduits d'air frais.	Sans objet
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie.	Sans objet
1.6.5. Ventilation haute de chaufferie.	Sans objet

<b>1.7. Chutes et grosses canalisations</b>	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Chéneaux et dalles de gouttières demi-rondes en zinc naturel Descentes rondes en zinc naturel avec en pied des dauphins en fonte
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Chutes eaux usées et eaux vannes en PVC dans gaines techniques
1.7.3. Canalisations en RDC.	Raccordement sur attentes en sol EU et EV et canalisations sous dallage en PVC.
1.7.4. Branchements aux égouts.	Les canalisations des réseaux EU et EV sont raccordées sur regard de branchement. Les canalisations d'eaux pluviales, ainsi que les grilles extérieures sont raccordées sur le bassin de rétention enterré
<b>1.8. Toitures</b>	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente courante de type traditionnelle Couverture en tuiles de terre cuite posées sur liteaunage avec interposition d'un écran sous-toiture Avant-toits en charpente traditionnelle Pannes apparentes chantournées et peintes Habillage en sous-face composé de voliges à lames larges peintes posées sur chevrons peints Bandeaux en sapin raboté peints en rive Pente des couvertures :+ ou - 35%, conforme PC.
1.8.2. Étanchéité et accessoires.	Sans objet
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et conduits divers.	Rejet de l'air : - Par tube acier galvanisé débouchant en toiture dans une sortie de toit standard en acier galvanisé pour la VMC Souche de poêle à granule en inox

## 2. Locaux privatifs et leurs équipements

<b>Désignation</b>	<b>Indications à donner</b>
<b>2.1. Sols et plinthes</b>	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	RDC : Chape + isolant thermique (épaisseur selon étude thermique) Natte de protection pour étanchéité sous revêtement de sol en sol PVC dans les salles de bain et salles d'eau Revêtement des autres pièces habitables en sol PVC isophonique sur sol ragréé avec classement UPEC U3P3 – Plinthes bois dans toutes les pièces R+1 : Chape + isolant acoustique dans toutes les pièces habitables  Revêtement de sol en sol PVC dans les salles de bain appartement 01 et 04 et salles d'eau  Revêtement de sol PVC isophonique collé sur sol ragréé avec classement UPEC U2SP3 Plinthes bois dans toutes les pièces
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service.	Idem 2.1.1 à l'exception des douche en forme de pentes qui comporteront les prestations supplémentaires suivantes : - Siphon inox à cloche avec rosette libre de sécurité - Forme de pente vers le siphon
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements.	Idem 2.1.1
2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs.	Cellier extérieur : gravier (RDC) et balcon bois (R+2)

	Balcons : lames de bois
<b>2.2. Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)</b>	
2.2.1. Revêtements muraux des salles d'eau et salles de bain	Imperméabilisation au niveau des parois mise en œuvre sous les zones faïencées Faïence émaillée de dimension 25x40cmsur une hauteur de 2.10 m dans les zones suivantes : - les parois d'adossement des douches Joint souple en silicone sanitaire à la jonction des parois et appareils sanitaires
2.2.2. Revêtements muraux des pièces de service.	Sans objet
2.2.3. Revêtements muraux dans autres pièces.	Sans objet
<b>2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures)</b>	
2.3.1. Plafonds des pièces intérieures.	RDC et R+1 – Sous-face de dalle et faux-plafonds techniques (dans pièces humides).  R+2 - Faux-plafond rampants et plats en plâtres standard panneaux de laine minérale d'épaisseur totale 300 mm conformément à l'étude thermique –  Selon étude BET FLUIDES, soffites horizontaux en plaques de plâtre sur ossature et interposition d'une laine minérale acoustique dans les zone de dévoiement des réseaux
2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre.	Sans objet
2.3.3. Plafonds des loggias	Isolation en sous-face peinte
2.3.4. Sous-face des balcons.	Voliges et chevrons peints
<b>2.4. Menuiseries extérieures</b>	
2.4.1. Portes d'entrée extérieures	Porte extérieure en bois. Serrure de sécurité 3 pts mini A2P* avec bouton moleté intérieur Double béquillage sur plaque en aluminium anodisé Finitions avec couvre-joints périphériques Seuil conforme à la réglementation handicapé
2.4.3. Menuiseries extérieures des pièces principales.	Fenêtres, portes-fenêtres et châssis oscillo-battant en PVC rigide renforcé blanc ouvrant à la française avec 1 ou deux vantaux et avec ou sans châssis / allège fixe Double vitrage isolant à faible émissivité et lame intérieure avec gaz argon (Vitrage feuilleté 44.2 et SP10 pour portes vitrées sans occultations) Entrées d'air suivant calcul thermique placées dans certaines menuiseries
2.4.4. Menuiseries extérieures des pièces de service.	Idem 2.4.3. <i>Portes des celliers : Voir chapitre 3.1.4</i>
<b>2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire</b>	
2.5.1. Pièces principales et cuisines ouvertes.	Suivant le cas :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture par volets roulants aluminium avec coffre de volet roulant PVC isolé et intégré en débordement - Manœuvre par tringle oscillante</li> <li>- Fermeture par volets bois battants constitués de panneaux imitation lames verticales avec barres horizontales et sans écharpe</li> <li>- Emplacement pour store screen extérieur</li> </ul>
2.5.2. Pièces humides.	<p>Suivant le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture par volets roulants aluminium avec coffre de volet roulant PVC isolé et intégré en débordement - Manœuvre par tringle oscillante</li> <li>- Fermeture par volets bois battants constitués de panneaux imitation lames verticales avec barres horizontales et sans écharpe</li> <li>- Emplacement pour store screen extérieur</li> </ul>
2.5.3. Claustres et séparatifs extérieurs.	Claustres en bois peints pour délimitation des celliers extérieurs.
<b>2.6. Menuiseries intérieures</b>	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Blocs-portes avec huisserie métallique – Ou huisserie bois issues de la déconstruction si possibilité de les récupérer
2.6.2. Portes intérieures.	Portes isoplanes à âme alvéolaire laquées d'usine béquillage double sur rosace avec bec de canne + condamnation intérieure. Les salles d'eau des logements accessibles sont équipées de poignées de tirage en inox brossé sur rosace Butoirs de portes.
2.6.3. Impostes en menuiseries.	Sans objet
2.6.4. Portes palières	Idem 2.4.1
2.6.5. Portes de placards.	<p>Selon dimensions du placard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur &lt; 90 cm Porte de placard pivotant en panneaux de particules finition mélaminé blanc avec encadrement et profilés de finition en acier galvanisé blanc prélaqué</li> <li>- Longueur &gt; 90 cm Portes de placards coulissantes en panneaux de particules finition mélaminé blanc avec encadrement, guidage des vantaux (rails hauts et bas) et profilés de finition en acier galvanisé prélaqué blanc</li> </ul>
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Sans objet
2.6.7. Moulures et habillages.	Sans objet
<b>2.7. Serrurerie et garde-corps</b>	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	<p>Selon localisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lisses en bois peint</li> <li>- Garde-corps barreautés avec lisses hautes et basses en bois peint</li> </ul>
2.7.2. Grilles de protection des baies.	Sans objet
2.7.3. Ouvrages divers.	Sans objet
<b>2.8. Peintures, papiers, tentures</b>	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis :	

2.8.1.1. Sur menuiseries bois.	Travaux préparatoires et couche d'impression Peinture-laque satinée en deux couches sur ouvrages bois de charpente, avant-toits, lisses, garde-corps, colombage, huisserie et vantaux des portes de service des celliers Teinte rouge basque
2.8.1.2. Sur fermetures et protections.	Travaux préparatoires et couche d'impression Peinture-laque acrylique satinée en deux couches sur les volets bois - Teinte rouge basque
2.8.1.3. Sur serrurerie.	Travaux préparatoires et primaire antirouille Peinture-laque glycérophthalique en deux couches sur dauphins en fonte en pied de descentes
2.8.1.5. Sur enduits, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons.	Travaux préparatoires et fixateur Peinture minérale mate en deux couches sur poteaux, corbeaux et voiles béton, appuis de baie et chaperons béton
<b><u>2.8.2. Peintures intérieures :</u></b>	
2.8.2.1. Sur menuiseries.	Travaux préparatoires et impression Peinture-laque tendue satinée aux résines acryliques en deux couches sur les trappes, plinthes et caissons cache-tuyaux, placards
2.8.2.2. Sur serrurerie et ouvrages métalliques.	Sans objet
2.8.2.3. Sur murs.	Dans l'ensemble des pièces, selon supports : - Béton : Travaux préparatoires et enduit avec finition lissée en deux passes pour l'ensemble des pièces - Plâtre : Travaux préparatoires, couche d'impression et deux couches de peinture acrylique satinée
2.8.2.4. Sur plafonds.	Dans l'ensemble des pièces, selon supports : - Béton : Travaux préparatoires et enduit avec finition lissée en deux passes pour l'ensemble des pièces Plâtre : Travaux préparatoires, couche d'impression et deux couches de peinture acrylique satinée
2.8.2.5. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers.	Travaux préparatoires et primaire antirouille Peinture-laque satinée glycérophthalique en deux couches sur canalisations
<b><u>2.8.3. Papiers peints :</u></b>	
2.8.3.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.3.2. Sur plafonds.	Sans objet
<b><u>2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :</u></b>	
2.8.4.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.4.2. Sur plafonds.	Sans objet
<b>2.9. Équipements intérieurs</b>	
<b><u>2.9.1. Équipements ménagers :</u></b>	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Évier en inox avec 2 cuves + égouttoir Poser uniquement sur demande explicite de l'acquéreur.
2.9.1.2. Appareils et mobilier.	Meuble bas sous évier de même dimension avec 2 portes
2.9.1.3. Évacuation des déchets.	Sans objet
2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Sans objet
<b><u>2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie :</u></b>	

2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Alimentation EF depuis compteur du concessionnaire, distribution par tube cuivre ou multicoche sous fourreaux pour parties encastrées, les parties apparentes seront peintes et munies de colliers antivibratiles.
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage.	Sans objet
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle.	La production d'eau chaude sanitaires sera assurée, pour chaque logement, par chauffe-eau thermodynamique.
2.9.2.4. Évacuations.	Vidanges en tube PVC de diamètres appropriés, avec emboîtement étanche. Siphons PVC pour machine à laver le linge et la vaisselle.
2.9.2.5. Distribution du gaz.	Sans objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	Robinet et siphon pour lave-linge, lave-vaisselle, emplacement selon plan archi
2.9.2.7. Appareils sanitaires.	
2.9.2.7.1. <i>Lavabos et vasques</i>	Appareils sanitaires de teinte blanche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan-vasque moulé simple de 80 cm avec meuble bas doté de 2 portes</li> <li>- Miroir indépendant avec appliques lumineuses, de hauteur 60 cm et largeur 80 cm selon la dimension du meuble vasque</li> </ul>
2.9.2.7.2. <i>Douches et baignoires</i>	Appareils sanitaires de teinte blanche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Receveur 90x90 cm ou 90x120 cm extraplat avec siphon extraplat suivant plan</li> <li>- Mitigeur douche mural.</li> </ul>
2.9.2.7.2. <i>WC</i>	Ensemble WC de teinte blanche en céramique émaillée avec abattant double, réservoir adossé, robinet d'arrêt et mécanisme à bouton poussoir 3/6 litres silencieux
2.9.2.8. Robinetterie.	Lavabos : Robinets mitigeurs monotrous chromés à cartouche céramique et limiteur de débit Douches: Mitigeur mural à cartouche céramique et limiteur de débit avec barre de douche chromée, douchette et flexible
2.9.2.9. Accessoires divers.	
<b><u>2.9.3. Équipements électriques :</u></b>	
2.9.3.1. Type d'installation.	<p><b><u>Gaine Technique Logement</u></b> Bac encastré en métal avec porte blanche métal implantée dans l'espace Technique Electrique du Logement (ETEL) y compris trappes pour accès aux gaines électriques en parties haute et basse de la GTL.</p> <p>La GTL comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Panneau de contrôle permettant de recevoir le compteur LINKY monophasé et le disjoncteur de branchement.</li> <li>- Le Tableau de répartition comprenant l'ensemble des protections des circuits électriques du logement.</li> <li>- Le Tableaux de communication comprenant les points de livraison des opérateurs téléphonique et télévision (et antenne TV privée) et le panneau de distribution vers les prises de communication réparties dans le logement.</li> </ul> <p>Installation du type entièrement encastré, conforme à la Réglementation actuellement en vigueur et aux prescriptions de la NF C 15 100.</p>

2.9.3.2. Puissance à desservir.	Monophasé 230V Puissance 9kVA
2.9.3.3. Équipement logement	Appareillage encastré blanc (interrupteurs, prises de courant, prises RJ45, prises TV, volets roulants...) Appareillage blanc étanche avec volet obturateur en extérieur. Commande VMC petite/grande vitesse dans les cuisines par bouton poussoir encastré blanc. Points lumineux réalisés par socle DCL (Dispositif de Connexion pour Luminaire) sera pourvu soit d'une douille DCL munie d'une fiche récupérable 2P+T pour la connexion ultérieure d'un luminaire, soit d'un luminaire pour les extérieurs. Fourniture et pose de lampes LED de Forme Standard 6W sur chaque douille DCL.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière.	Sonnette modulaire implanté dans le tableau électrique commandée depuis un bouton poussoir à l'extérieur du logement.
<u>2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations :</u>	
2.9.4.1. Type d'installation.	Chauffage individuel par poêle à granules et conduit étanche
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de .....	Par température extérieure de -5 °C. - 19°C dans la maison
2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur.	poêle assurant la base de chauffage dans la partie principale Sèche serviette électrique dans les salles de bains. Des attentes électriques seront mis en place dans les chambres pour une installation future éventuelle de radiateur électrique à la charge de l'acquéreur.
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Conduit étanche pour poêle
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Les logements seront équipés d'une Ventilation Mécanique Contrôlée individuelle de type hygro B (moteur situé dans les combles accessible par trappe en plafond). Les bouches d'extraction seront disposées dans les pièces humides (cuisine, salle d'eau et WC). Dans les cuisines, le débit de base se fera en fonction de l'hygrométrie et le débit de pointe sera activé par commande bouton poussoir. Dans les salles d'eau, le débit de base se fera en fonction de l'hygrométrie. Dans les WC, le débit de base sera constant et le passage en débit maximum se fera par détection de présence.
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais.	Entrées d'air de type hygroréglable intégrées dans les menuiseries extérieures dans le séjour et dans les chambres
<u>2.9.5. Équipement intérieur des placards et pièces de rangement :</u>	
2.9.5.1. Placards.	Sans objet
2.9.5.2 Pièces de rangement	Sans objet
<u>2.9.6. Équipements de télécommunications :</u>	-
2.9.6.1. Radio TV	L'installation sera conforme aux normes et agréée par le COSAEL. Prises TV prévue selon normes en vigueur (dans le séjour et dans la chambre principale). Réception des chaînes françaises, antenne de réception TNT individuelle par logement.

2.9.6.2. Téléphone.	Prise RJ45 de même série que les prises de courant et interrupteurs, prévue selon normes en vigueur (dans le séjour, la cuisine et les chambres).
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.	Sans objet
<u>2.9.7. Autres équipements.</u>	
2.9.7.1. Détecteur de fumée	Détecteur avertisseur automatique de fumée situé dans le dégagement de chaque logement

### 3. Annexes privatives

Désignation	Indications à donner
<b>3.1. Caves, celliers, greniers</b>	
3.1.1. Murs ou cloisons	Idem 1.2.2.
3.1.2. Plafonds.	Idem 2.3.1
3.1.3. Sols.	Cellier extérieur : gravier
3.1.4. Portes d'accès.	Porte bois peinte avec une âme isolante sur huisserie en bois exotique avec parements en bois massif avec rainurage vertical sur les deux faces et champlats peints pour reprise du doublage et joints d'étanchéité à l'air Serrure de sécurité 3 points et double béquillage sur rosace en aluminium Seuil aluminium conforme à la réglementation PMR
3.1.5. Ventilation naturelle.	XX
3.1.6. Équipement électrique.	XX
<b>3.3. Parkings extérieurs</b>	
3.4.1. Sol.	Places PMR : enrobé dense teinte noire Autres places : dalles béton engazonnées
3.4.2. Délimitation au sol.	Sans objet
3.4.3. Système de repérage.	Peinture routière
3.4.4. Système condamnant l'accès.	Sans objet

### 4. Parties communes intérieures à l'immeuble

*Sans objet*

### 5. Équipements généraux

Désignation	Indications à donner
<b>5.1. Ascenseurs et monte-charges</b>	
5.2.1. Ascenseurs	Sans objet
5.2.2. Monte-charges	Sans objet

<b>5.2. Chauffage, eau chaude</b>	
<b>5.2.1. Équipement thermique de chauffage</b>	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet
5.2.1.2. Régulation automatique.	Sans objet
5.2.1.3. Pompes et brûleurs.	Sans objet
5.2.1.4. Accessoires divers.	Sans objet
5.2.1.5. Colonnes montantes.	Sans objet
<b>5.2.2. Service d'eau chaude</b>	
5.2.2.1. Production d'eau chaude.	Sans objet
5.2.2.2. Réservoirs.	Sans objet
5.2.2.3. Pompes et brûleurs.	Sans objet
5.2.2.4. Comptage général.	Sans objet
5.2.2.5. Colonnes montantes.	Sans objet
<b>5.3. Télécommunications</b>	
5.3.1. Téléphone.	Colonne montante collective conforme aux normes en vigueur pour avec distribution du réseau cuivre et/ou fibre optique des opérateurs. Abonnement à souscrire par l'acquéreur.
5.3.2. Antennes TV et radio.	Installation collective par antenne TNT sur toiture.
<b>5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères</b>	
5.4.1 Stockage des ordures ménagères	L'évacuation des ordures se fera par chaque propriétaire dans les lieux dédiés mis à disposition par la commune. Aucun local poubelle n'est compris dans le projet.
<b>5.5. Ventilation mécanique des locaux</b>	
5.5.1. Ventilation mécanique des communs	Sans Objet
<b>5.6. Alimentation en eau</b>	
5.6.1. Comptages généraux.	Le comptage général se situe dans la niche concessionnaire. Les comptage sont individuels sur abonnement concessionnaire
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.	Filtre à tamis, manomètre et vanne d'arrêt
5.6.3. Colonnes montantes.	Local compteurs individuels en RDC
5.6.4. Branchements particuliers.	Installation individuelle conforme aux normes en vigueur, raccordement au réseau du concessionnaire, abonnement à souscrire par l'acquéreur
<b>5.7. Alimentation en gaz</b>	Pas de gaz
5.7.1. Colonnes montantes.	sans objet
5.7.2. Branchement et comptages particuliers.	sans objet
5.7.3. Comptages de services généraux.	sans objet
<b>5.8. Alimentation en électricité</b>	
5.8.1. Comptages des services généraux.	Installation dans le local technique ENEDIS :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un panneau de contrôle monophasé permettant de recevoir le compteur tarif bleu triphasé et le disjoncteur de branchement.</li> </ul> <p>D'un tableau d'abonné Services Généraux comprenant l'ensemble des protections des circuits électrique des communs du bâtiment conformément à la NF C15.100.</p>
5.8.2. Colonnes montantes.	- Sans objet
5.8.3. Branchement et comptages particuliers.	L'énergie délivrée par le réseau de distribution public géré par ENEDIS dans le local technique ENEDIS. Distribution de chaque logement réalisée depuis ce local et conforme aux prescriptions de la NC 14-100.

## 6. Parties extérieures et leurs équipements

Désignation	Indications à donner
<b>6.1. Voirie et parkings</b>	
6.1.1. Voirie d'accès.	Accès et voirie de desserte centrale en enrobé noir.
6.1.2. Trottoirs, cheminement handicapé	En stabilisé
6.1.3. Stationnement extérieur	Places PMR en enrobé noir avec peinture et signalisation réglementaire et autres stationnements en dalles béton à engazonner
6.1.4. Parkings visiteurs.	Sans objet
<b>6.2. Circulations des piétons</b>	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours.	En stabilisé et en pavé granit sous couvert bâtiment
6.2.2 Boîte aux lettres	Ensemble de 2 x 4 boîtes aux lettres extérieures simple face sur pied métallique
<b>6.3. Local Ordures Ménagères</b>	
<b>6.3.1. Infrastructure</b>	
6.3.1.1. Fondations	Sans objet
6.3.1.2. Dalle basse	Sans objet
<b>6.3.2. Clos-couvert</b>	
6.3.2.1. Elévations	Sans objet
6.3.2.2. Charpente – couverture - zinguerie	Sans objet
6.3.2.3. Menuiserie	Sans objet
<b>6.3.3. Autres ouvrages</b>	
6.3.3.1 Habillages divers	Sans objet
6.3.3.2. Autres équipements	Sans objet
<b>6.4. Local Vélos</b>	
<b>6.4.1. Infrastructure</b>	
6.4.1.1. Fondations	Sans objet
6.4.1.2. Dalle basse	Sans objet

<u>6.4.2. Clos-couvert</u>	
6.4.2.1. Elévations - ossature	Sans objet
6.4.2.2. Charpente – couverture - zinguerie	Sans objet
6.4.2.3. Menuiserie	Sans objet
<u>6.4.3. Autres ouvrages</u>	
6.4.3.1 Habillages divers	Sans objet
6.4.3.2. Autres équipements	Sans objet
<b>6.5. Abri Voitures</b>	Pas d'abris voiture
<u>6.5.1. Infrastructure</u>	
6.5.1.1. Fondations	Sans objet
6.5.1.2. Dalle basse	Sans objet
<u>6.4.2. Clos-couvert</u>	
6.5.2.1. Elévations – ossature verticale	Sans objet
6.5.2.2. Charpente – couverture - zinguerie	Sans objet
6.5.2.3. Menuiserie	Sans objet
<u>6.5.3. Autres ouvrages</u>	
6.5.3.1 Habillages divers	Sans objet
6.5.3.2. Autres équipements	Sans objet
<b>6.6. Local poussette</b>	
<u>6.6.1. Infrastructure</u>	
6.6.1 Fondations	Idem 1.1.2
6.6.2. Dalle basse	Sans objet
<u>6.6.2. Clos-couvert</u>	
6.6.3. Elévations	Idem 1.2.2
6.6.4. Charpente – couverture - zinguerie	Couverture faite par dalle R+1
6.6.5. Menuiserie	Porte en bois
<u>6.6.3. Autres ouvrages</u>	
6.6.3.1 Habillages divers	Parpaing brut
6.6.3.2. Autres équipements	Sans objet
<b>6.7. Espaces verts</b>	
6.7.1. Aires de repos.	Sans objet
6.7.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Entre chaque appartement au RDC des haies séparatives seront plantées avec des végétaux persistants Le bosquet de l'entrée est composé d'essences endémiques. Le long de la noue paysagère, des fruitiers locaux sont plantés mais pas en alignement afin de ponctuer plus naturellement la limite de propriété.
6.7.3. Engazonnement.	Bandes stériles réalisées en galets roulés 100/200 et séparatif bois en périphérie des bâtiments Engazonnement seulement dans les espaces communs et jardins privés pas dans les jardins partagés.

6.7.4. Arrosage.	Sans objet.
6.7.5. Bassins décoratifs.	Sans objet
6.7.6. Chemins de promenade.	Sans objet
<b>6.8. Aire de jeux et équipements sportifs</b>	
6.8.1. Sol.	Sans objet
6.8.2. Équipements.	Sans objet
<b>6.9. Éclairage extérieur</b>	
6.9.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble.	L'éclairage des escaliers et de l'entrée de chaque logement est assuré par des luminaires en applique sur les parois, commandé par détecteur de présence.
6.9.2. Éclairage des voiries, espaces verts etc.	Sans objet
<b>6.10. Clôtures</b>	
6.10.1. Sur rue.	Clôture à mouton conforme à la description dans le CCTP. Poteaux en bois de châtaignier ou acacia à enterrer et sceller avec du mortier maigre de 50cm pour qu'1,50m soit en hors-sol.
6.10.2. Avec les propriétés voisines.	Idem 6.10.1
<b>6.11. Bassin de rétention</b>	
6.11.1. Fondations	Terrassement en pleine masse
6.11.2. Dalle basse	Couche de fond de forme en GNT 0/20
6.11.3. Dalle de fermeture	Sans objet
6.11.4. Elévations	Deux bassins enterrés de type structure alvéolaire ultra légère.
<b>6.12. Réseaux divers</b>	
6.12.1. Eau.	Réseau enterré depuis fosse compteur commun en limite de parcelle. Amené jusqu'en pied de colonnes montantes (deux colonnes). Hors compteur individuel à la charge du plombier.
6.12.2. Gaz.	Sans objet
6.12.3. Électricité (poste de transformation extérieur).	Réseau enterré reliant le coffret ENEDIS en limite de propriété et le local technique ENEDIS.
6.12.4. Postes d'incendie, extincteurs.	Sans objet
6.12.5. Égouts.	Réseau enterré d'évacuation des EU/EV strict, regards, raccordé sur réseau général tout-à-l'égout.
6.12.6. Épuration des eaux.	Sans objet
6.12.7. Télécommunications.	Réseau de télécommunications enterré, amené du regard TELECOM existant en limite de propriété jusqu'au pied de chaque gaine palière.
6.12.8. Drainage du terrain.	Sans objet
6.12.9. Évacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Les eaux de pluies sont récupérées via des grilles et regard pied de chute. Amenée des eaux pluviales dans les bassins de rétention enterrés. Rejet dans le fossé communal après régulation des eaux pluviales conformément au schéma directeur des eaux pluviales applicable sur la commune.